

## Plus de gendarmes près des écoles, des lycées et des gares

Une convention gendarmerie et région pour sécuriser au mieux



Plus de gendarmes près des écoles, des lycées et des gares

**Carole Delga : « Prévenir, agir, protéger, sans fatalisme ni démagogie »**

**Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a signé ce jour avec Charles Bourillon général de division, commandant la région de gendarmerie Occitanie, une convention-cadre avec la Gendarmerie Occitanie. Destinée à prévenir des actes d'incivilité et de violence, protéger les usagers des services de la Région et sensibiliser aux valeurs de la République, cette convention vient renforcer l'action de la Région en faveur de la sécurité de ses habitants. Elle constitue également le point de départ d'une coopération amenée à être renforcée dans les mois et années à venir.**

« Elue de terrain, je sais combien la sécurité est une préoccupation des Français. C'est pourquoi j'ai souhaité, en lien avec les élus régionaux délégués aux questions de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, de sécurité et de cybersécurité, que nous puissions établir une convention-cadre avec la gendarmerie d'Occitanie. Elle met en œuvre, sur notre territoire, de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation permettant d'agir pour nos habitants, comme nous l'avons déjà fait dans nos lycées et nos transports régionaux.

Car ce sujet ne doit souffrir d'aucun fatalisme, d'aucune démagogie ni de récupération, mais doit au contraire faire l'objet de propositions et d'actions concrètes, à l'image des 1,5 M€ que la Région a mobilisé pour accompagner 90 communes à travers son Appel à Manifestation d'Intérêt en faveur des polices municipales. Nous défendrons toujours une sécurité républicaine face aux tenants d'une République sécuritaire. En proximité, avec des moyens, pour prévenir, pour agir. C'est bien tout l'objet de la convention que nous signons aujourd'hui. Implantée au cœur des territoires, la gendarmerie partage cet ancrage local commun, cette vision territoriale de l'intérêt général », a déclaré Carole Delga à cette occasion.

**Mobilisée depuis 2016** en faveur de la protection des usagers, des services et de la population évoluant sur l'ensemble du territoire, la Région Occitanie s'est engagée dans le déploiement d'équipements pour assurer la sécurité des publics (scolaires, usagers des transports, agents régionaux, ...). Avec l'adoption de son **plan « La Région vous protège » le 19 novembre 2020** (complété en 2021), la Région a poursuivi son action auprès des citoyens et des collectivités de son territoire. **Une action renforcée en 2022 par le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la tranquillité publique des populations** qui a permis d'accompagner 90 communes dans leurs missions de prévention et de sécurité grâce à un soutien d'1,5 M€.

Afin de poursuivre son engagement sur le territoire, la Région Occitanie s'associe aujourd'hui à la Gendarmerie Occitanie à travers une convention cadre autour de quatre points :

- Participer à la transmission et à la sensibilisation aux valeurs de la République par des actions éducatives et citoyennes (promotion de l'égalité femme-homme, formation à la lutte contre la radicalisation, etc.)
- Prévenir les actes d'incivilité et de violence sous toutes leurs formes (violences faites aux femmes, aux élus, cyberattaques...etc) ;
- Protéger les usagers et sécuriser les lieux accueillants du public (bâtiments régionaux, transports régionaux, sites naturels protégés...);
- Optimiser le partage et la transmission d'informations entre les deux institutions ;

**Cette Convention constitue la première pierre d'une coopération renforcée avec la Gendarmerie Occitanie, avec un travail à venir sur 3 sujets prioritaires :**

- **La sécurisation des abords des lycées et des gares** (en lien avec la sûreté ferroviaire (SUGE) ;

- **La lutte contre les violences faites aux femmes**, notamment via les Intervenantes Sociales en Gendarmerie (ISG) proposant un accompagnement dans le cadre de procédures judiciaires ;
- **La cybersécurité**, en lien avec CyberOcc, l'association créée par la Région Occitanie, AD'OCC et l'association Ekitia, pour répondre aux nouveaux enjeux liés à la cybersécurité.